

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024 dans la circonscription électorale de Durham en Ontario

Sommaire exécutif

Produit pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : 05005-210330/001/CY

Valeur du contrat : 187 030,03 \$ (TVH comprise)*

Date d'attribution du contrat : 23-09-2023

Date de livraison : 31-04-2024

* L'étape du sondage représente 48 140,40 \$ de la valeur du contrat (TVH comprise).

Numéro d'enregistrement : POR 033-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Ce rapport est aussi disponible en français.

Rapport sur le sondage concernant l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024

Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024 dans la circonscription électorale de Durham

Sommaire exécutif

Produit pour Élections Canada

Fournisseur : Phoenix Strategic Perspectives Inc.

Le présent rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage téléphonique qui visait à évaluer l'élection partielle fédérale du 4 mars 2024 dans la circonscription de Durham. Au total, 402 sondages ont été remplis entre le 5 et le 19 mars 2024.

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Une autorisation écrite d'Élections Canada doit être obtenue au préalable. Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue : SE3-137/2024F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-73284-8

This report is also available in English, under the title Survey of Electors Following the March 4, 2024, Federal By-election in the Electoral District of Durham (ON)

Publications connexes (numéro d'enregistrement : POR 033-21)

Numéro de catalogue : **SE3-137/2024E-PDF**

ISBN : **978-0-660-73283-1**

© Directeur général des élections du Canada, 2024

Sommaire

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux. Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a réalisé un sondage auprès des électeurs admissibles pour le compte d'EC à la suite de l'élection partielle fédérale tenue le 4 mars 2024 dans la circonscription de Durham en Ontario. Étaient admissibles les électeurs qui avaient la citoyenneté canadienne, étaient âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin et résidaient dans la circonscription visée (c.-à-d. dont l'adresse de résidence habituelle se trouvait dans cette circonscription) du premier jour de la période électorale au jour de l'élection.

1. Mission et objectifs de la recherche

Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que de divers aspects de leur expérience. Les objectifs étaient quant à eux d'évaluer l'opinion des électeurs sur diverses questions liées aux élections et de contribuer à l'évaluation et l'amélioration des programmes et services d'EC destinés à l'électorat. Les résultats pourraient aussi être utilisés dans la préparation des rapports du directeur général des élections destinés au Parlement.

2. Résumé des principaux constats

Conscience de l'élection partielle et connaissance du processus électoral

- La grande majorité des répondants (85 %) ont affirmé savoir qu'une élection partielle fédérale avait lieu à Durham.
- Près des deux tiers (64 %) d'entre eux savaient qu'il était possible de s'inscrire au lieu de scrutin le jour de l'élection et de voter tout de suite après. Ils étaient moins nombreux, mais encore majoritaires (57 %), à savoir qu'il était possible de vérifier, mettre à jour ou compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'EC.
- Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient les façons de voter à une élection fédérale, les répondants ont mentionné les principales méthodes : la majorité pouvait nommer le vote en personne au bureau de scrutin le jour de l'élection (87 %), le vote en personne au lieu de vote par anticipation (60 %) et le vote par la poste (47 %). Une personne sur cinq (19 %) pensait qu'il était possible de voter en ligne.

Rappel assisté de la publication et des communications d'Élections Canada

- Parmi les personnes qui savaient qu'une élection partielle fédérale aurait lieu, la plupart (84 %) ont affirmé avoir reçu leur carte d'information de l'électeur (CIE).
- Environ les trois quarts (65 %) des personnes qui étaient au courant de l'élection partielle avaient vu ou entendu des publicités d'EC sur le lieu, le moment et la façon de voter dans au moins un média ou format. Plus précisément, 28 % se rappelaient avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme d'écoute, 25 % se souvenaient de publicités sur les médias sociaux et 23 % sur Internet ou une application mobile. Environ une personne sur dix (11 %) se rappelait en avoir vu dans un journal local.

- La grande majorité (83 %) des répondants au fait de l'élection partielle se sentait bien informée quant à savoir quand, où, et comment voter : 71 % se sont dits bien informés, et 12 %, plutôt informés.

Inscription de l'électeur

- Relativement peu d'électeurs ont fait le nécessaire pour confirmer leur inscription d'électeur. En tout, 15 % ont vérifié qu'ils étaient bien inscrits, 3 % ont mis à jour leurs renseignements d'électeur et 2 % s'étaient récemment inscrits.
- Ceux ayant confirmé leur inscription l'ont fait de différentes manières : le quart (25 %) s'est assuré que les renseignements de leur CIE étaient exacts et environ un sur cinq a communiqué avec EC via le site Web (19 %) ou à l'aide du Système d'inscription en ligne des électeurs d'EC (18 %).

Participation au vote

- Les trois quarts (67 %) des électeurs qui savaient qu'une élection partielle avait lieu à Durham ont déclaré avoir voté¹.
- Les répondants ayant déclaré ne **pas** avoir voté ont majoritairement donné des raisons liées à la vie courante ou à la santé (39 %) et des raisons politiques (33 %) pour expliquer leur choix. Un peu plus d'une personne sur 10 (13 %) a donné des raisons liées au processus électoral.
- Pratiquement tous (98 %) ont voté au bureau de scrutin le jour de l'élection (63 %) ou au bureau de vote par anticipation (35 %).

Expérience au lieu de scrutin

- Parmi les personnes ayant affirmé avoir voté en personne, le quart (25 %) ont dit l'avoir fait le matin entre 8 h et midi. Les autres l'ont fait presque à part égale soit l'après-midi entre midi et 16 h (34 %), soit le soir entre 16 h et la fermeture des bureaux de vote (36 %).
- Parmi les personnes ayant voté le jour de l'élection, le plus grand nombre l'ont fait entre 16 h et la fermeture des bureaux de vote (41 %), tandis que les personnes ayant voté par anticipation se sont majoritairement rendues au bureau de vote entre midi et 16 h (42 %).
- Parmi les répondants ayant voté en personne, six sur dix (61 %) ont affirmé qu'il leur avait fallu cinq minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin, tandis que pour près de trois personnes sur dix (28 %), ce déplacement a pris entre 6 et 10 minutes. Si l'on compare les types de bureaux de scrutin, les personnes ayant voté le jour de l'élection (69 %) ont été plus nombreuses que celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation (45 %) à s'être rendues au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins.
- La quasi-totalité (98 %) des répondants ayant voté en personne ont trouvé le lieu de vote convenable, 12 % d'entre eux l'ayant trouvé assez convenable, et 86 %, très convenable.
- Parmi les répondants ayant voté en personne, sept sur dix (69 %) ont affirmé qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour le faire, tandis qu'il a fallu entre 6 et 15 minutes à presque tous les autres (28 %). Si l'on compare les réponses par type de bureau de scrutin, il a fallu 5 minutes ou moins pour

¹La participation électorale est habituellement surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans ce sondage, 67 % des répondants ont déclaré avoir voté, alors que la participation réelle des électeurs enregistrés pour toutes les élections partielles se chiffrait à 27,9 %. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour mieux paraître (biais de désirabilité sociale).

voter à 73 % des personnes ayant voté le jour de l'élection et à 61 % de celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation.

Identification de l'électeur

- Parmi les électeurs ayant reçu leur CIE et voté en personne, 95 % avaient apporté leur CIE au lieu de scrutin.
- Presque toutes les personnes ayant voté (97 %) ont trouvé très facile de respecter les exigences d'identification, 1 % de plus ayant affirmé que c'était plutôt facile.

Satisfaction par rapport à l'expérience de vote

- La grande majorité des personnes ayant déclaré avoir voté à l'élection partielle ont trouvé très facile de voter (96 %), étaient très satisfaites des services fournis par le personnel d'EC (93 %) et étaient très satisfaites de leur expérience de vote en général (90 %).

Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats

- Un peu plus des deux tiers (68 %) des électeurs sondés ont trouvé qu'EC avait géré l'élection partielle de façon équitable, un peu plus de la moitié (57 %) ayant qualifié cette élection de très équitable, et 11 %, de plutôt équitable.
- Près de neuf répondants sur dix (88 %) ont déclaré avoir confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection : pour près de six sur dix (58 %), ce niveau de confiance était très élevé, et pour 30 %, plutôt élevé.

3. Méthodologie

Un sondage téléphonique a été réalisé auprès de 402 électeurs de la circonscription fédérale de Durham. La collecte de données s'est déroulée du 5 au 19 mars 2024. Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes ayant refusé de participer au sondage lorsque contactées par téléphone se sont fait proposer de répondre à un questionnaire en ligne. Trois (n = 3) électeurs ont choisi de répondre en ligne; les 399 autres ont répondu par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, la marge d'erreur maximale pour l'ensemble des résultats est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur maximales des sous-groupes sont plus importantes. Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à l'annexe 1.

4. Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agente principale de Phoenix SPI, que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'informations sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

5. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 187 030,03 \$; l'étape du sondage a coûté 48 140,40 \$ (TVH comprise).